

Fiche signalétique

Programmes en maladies chroniques

Nom du programme	Guichet unique en maladies chroniques pour le Nord-du-Québec
Territoire	Nord-du-Québec
Institution	CRSSS de la Baie-James
Répondant	M. Michel Taillefer
Financement	CRSSS de la Baie-James (financement récurrent)
Clientèle visée	<p>Les usagers présentant d'importants facteurs de risque de maladies chroniques tels que : dyslipidémie, tabagisme, obésité, sédentarité, historiques familiales, glycémie marginale, intolérance au glucose et diabète gestationnel.</p> <p>Les personnes ayant un ou plusieurs des diagnostics chroniques suivants : asthme, diabète, HTA, MCV, MPOC (emphysème ou bronchite chronique), syndrome métabolique et obésité morbide.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Assurer un suivi pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou ayant plusieurs facteurs de risque dans des délais raisonnables, et ce, dans tous les centres de santé de la région.- Faciliter le cheminement et la motivation des patients à travers le continuum de services de la lutte contre les maladies chroniques en leur attribuant une infirmière pivot auquel ils peuvent se référer.- Référer entre professionnels de manière optimale, selon le rythme du patient et les critères de référence établis par les intervenants des différentes professions impliquées.- Augmenter l'efficacité par l'arrimage et la complémentarité des pratiques interprofessionnelles selon la formation et l'accord préalable des intervenants. Cela évitant la collecte d'information redondante et la présentation répétitive de contenu.- Promouvoir et renforcer le rôle d'autogestion des usagers sur leurs maladies et/ou leurs facteurs de risque.- Uniformiser régionalement l'offre d'outils d'enseignement en lien avec la lutte contre les maladies chroniques.- Centraliser et mettre à la disposition des professionnels l'information concernant les usagers (ne pas œuvrer en silos).- Avoir une plateforme facilitant la mise en place de rencontres interdisciplinaires pour les cas les plus complexes à prendre en charge.- Diminuer les risques de crises aiguës et d'hospitalisation chez la clientèle atteinte de maladies chroniques et dont l'état pourrait être stable advenant un suivi régulier.- Lorsque nécessaire, s'arrimer avec les services spécialisés offerts régionalement et extra-régionalement.
Données relatives aux patients	<ul style="list-style-type: none">- Appréciation des services à l'aide d'un questionnaire de satisfaction des usagers
Données relatives à l'organisation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de références par professionnel- Charge de travail des différents intervenants